

Bulletin trimestriel

d'informations communales
•• n°140 / JUIN 2022

BUDGET PARTICIPATIF CLAVIER

Vous habitez Clavier et vous voulez participer à l'amélioration du cadre de vie de votre commune ?

À vos projets!









Delecour Gilles CHAUFFAGE • SANITAIRE

- Installation, entretien & dépannage
- Traitement des eaux
- Ventilation

Route de Huy, 4 • 4560 CLAVIER • GSM: 0477/13 54 85







Votre conseiller en communication, **Eric DEGUELDRE** se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0475/390 411



EDITORIAL .

Madame, Monsieur,

SOMMAIRE

Vie communale

4

Environnement / énergie

Travaux

10

Du côté des seniors

11

Et pour nos jeunes

12

Vivre ensemble

15

Etat Civil

15

Ce bulletin a été réalisé avec la collaboration du Collège et des différents services.

Au moment de vous adresser ces quelques mots et bien avant la date, l'été est déjà bien présent, nous gratifiant de bonnes doses d'ensoleillement et de chaleur, même si notre climat tempéré demande aussi des périodes plus humides et propices au développement de la nature.

Après de longs mois difficiles en 2021, pouvoir revivre des moments agréables et conviviaux permet à chacun de reprendre une vie normale.

Pratiquement toutes les activités sont relancées, et vous lirez dans ces colonnes les modalités et le calendrier de ces animations socio-culturelles variées et accessibles à tous.

La conjoncture difficile vécue actuellement doit nous inciter à être attentifs aux plus démunis d'entre nous afin que personne ne reste sur le bord du chemin et puisse trouver l'épanouissement optimal à travers nos villages et hameaux.

Les services communaux ont maintenant repris leurs activités normales. Ils vous accueillent avec plaisir pour vos démarches officielles et vos demandes particulières.

Forte d'un tissu rural bien ancré dans son terroir, notre commune a sollicité le label « Dj°azonz walon » qui récompense les communes et leurs citoyens engagés dans la défense et la promotion des langues endogènes, dont le wallon. Plusieurs activités sont organisées. N'hésitez pas à y participer ou à les soutenir.

« On n'èst nin vî pace qu'on d'vint vî, mains on d'vint vî, cwant-on s'veût vî » (P-H Thomsin)

En ce mois de juin, synonyme d'évaluation et de qualification pour les têtes blondes et les étudiants, nous leur souhaitons pleine réussite dans ces apprentissages.

À chacun et chacune d'entre nous, je souhaite au nom de toute l'Administration communale, de très belles et riches vacances d'été.

Philippe DUBOIS, Votre Bourgmestre.



BUDGET PARTICIPATIF Vous habitez Clavier et

Vous habitez Clavier et vous voulez participer à l'amélioration du cadre de vie de votre commune ?

A VOS PROJETS!

QU'EST-CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF?

La commune de Clavier et la

Wallonie prévoient un montant total de 20.000 euros afin de soutenir des projets citoyens (max 10.000 € par projet).

QUELS PROJETS?

Le projet proposé devra améliorer le cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable.

QUI PEUT PARTICIPER?

Des groupements d'habitants d'au moins 5 habitants domiciliés à Clavier et les associations locales.

QUELQUES DATES A RETENIR

Du 1er juin au 31 août - Récolte des projets

Du 1er septembre au 30 septembre – Analyse des projets

Du 1^{er} octobre au 15 novembre – Vote des citoyens

Fin novembre - Vote de comité de sélection

Décembre 2022 - Annonce des projets gagnants

REGLEMENT ET FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Toutes les informations sont disponibles sur **www.clavier. be/actualités** ou sur notre page facebook.

Contact: 086/34.94.43 Béatrice FRANCK.

ou www.participation.frw.be-clavier

Vie Communale

UN TRÈS BEAU GESTE DE LA DOCTORESSE JACQUELINE BECKERS

La Doctoresse Jacqueline Beckers est née à Bressoux le 04-04-1952 et s'est établie à Clavier, rue de la Gendarmerie depuis l'année 1978

Suite à une pénible maladie, Madame Beckers est décédée à son domicile le 23 décembre 2021.

Peu avant son décès, Madame Beckers a souhaité faire part de ses dernières volontés à

Monsieur Philippe DUBOIS, Bourgmestre, expliquant qu'elle souhaitait offrir son patrimoine pour le bien des claviérois en reconnaissance de tous les moments agréables passés sur notre commune.

La commune de Clavier a donc été désignée légataire universel du patrimoine immobilier et mobilier de Mme Beckers,

Elle a pour charge de répartir le patrimoine selon la stricte volonté de la testatrice.

Ce legs est perçu comme un signe de reconnaissance et une marque de confiance.

Le Conseil communal, en sa séance du 5 mai dernier, a



approuvé la déclaration de succession. Cette procédure est donc en cours.

Suivant les dernières volontés de la Doctoresse, la commune est chargée notamment des missions suivantes :

- D'entretenir le tombeau familial au cimetière Sainte Walburge et de renouveler la concession en temps voulu.
- De faire bon usage de certains objets.
- D'utiliser les fonds légués pour financer des bourses d'études dans l'enseignement moyen et supérieur pour des personnes domiciliées à Clavier en difficulté financière en soulignant que l'équilibre fille/garçon soit respecté.

Nous tenons à rendre un hommage à la Doctoresse Jacqueline Beckers et à la remercier pour sa confiance et son geste envers la commune et les claviérois.

Une attention toute particulière sera mise en place afin de respecter ses derniers souhaits et de les mettre en œuvre le plus fidèlement possible.

INAUGURATION DE LA REMOROUE FESTIVE

Après la période bien compliquée de la pandémie, nous avons pu programmer l'inauguration de la remorque festive. Cette petite réception a été organisée lors du 1er marché de l'année, le 1er avril 2022.

Les 22 sponsors ont été conviés pour une remise officielle du certificat de sponsoring.

Nous tenons à les remercier pour leur participation à cette initiative communale et nous espérons que cette vitrine aura une répercussion positive sur leurs activités professionnelles.



Les sponsors :

Boucherie Bernard THESIAS de Ochain; Pépinière PIERRE-DEGIVE à Ochain; MANUVAL SPRL de Clavier-Station; Ets Nandrin S.A. de Ocquier; CRELAN CLAVIER (M. Williquet) de Clavier-Station; Garage GRAINDORGE de Clavier-Station; TRANSPORTS GARSOUX de Tinlot; LE POULET D'ICI (Jean-Marc MAROT) de Bois-et-Borsu; René SCHUMACHER (tailleur de pierre) de Les Avins; Carrosserie Car CONCEPT (Fabrice CHARLIER) du Carrefour Devillers; Aurélie MARQUET (Esthéticienne) du Carrefour Devillers; Olivier DELVAUX (Maçonnerie générale) de Atrin; Christophe DELVAUX (Entretien espaces verts) de Méan; HM SERVICES (Manuel HERNANDEZ) de Bois-et-Borsu; Luc TAVIER (Entreprise de plafonnage) de Bois-et-Borsu; PETS@

HOME (Catherine RIFFLARD) de Ocquier ; Ets Guy ETIENNE de Pair ; SPRL DELDIS (SPAR) de Clavier-Station ; Ets OLIVIER (Menuiserie) de Ochain ; LE BINÔME GOURMAND de Ochain ; Gilles DELECOUR (chauffagiste) de Ochain ; SPRL Quentin MAILLEN (électricien) de Ocquier.

Pour rappel, cette remorque est à disposition de tous les claviérois ainsi que des comités locaux; elle doit circuler un maximum sur la commune.

Cette remorque festive est équipée d'un comptoir, d'un frigo de 330L, d'un chapiteau de 3m sur 6 mètres, de 8 tables et 16 bancs, d'un évier.

La location est GRATUITE, une caution de 300 euros sera sollicitée pour couvrir d'éventuels dégâts.

L'Administration communale se réserve aussi le droit d'utiliser cette remorque, elle est réservée pour le marché des premiers week-end de chaque mois et tenue par les comités locaux.

En vous inscrivant dans cette démarche, vous profitez d'un outil très fonctionnel et offrez une visibilité aux 22 sponsors locaux.

IMPORTANT: Vous devez posséder le permis BE pour tracter la remorque et un véhicule adapté, c'est-à-dire un véhicule pouvant tracter une remorque ayant une M.M.A. de 2 tonnes (à vérifier sur les documents du véhicule). Vous devez également informer votre assurance.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec Geneviève. LIBERT au service travaux: 086/34.94.40 ou geneviève.libert@clavier.be.





FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX DES FACTURES D'EAU, DE MAZOUT ET D'ÉLECTRICITÉ...



Les prix de l'électricité s'envolent ainsi que le prix de l'eau sans parler du mazout... que faire face à ces augmentations qui viennent grever vos budgets ?

Le CPAS peut recevoir vos demandes d'interventions pour faire face à une facture d'eau, d'électricité ou de mazout en tout ou en partie. Cependant, le Centre Public d'Action sociale réalisera une enquête sociale afin de déterminer si vous remplissez les conditions pour obtenir cette aide, qui n'est pas une aide systématique. Il vous faudra renseigner les travailleurs sociaux sur votre grille budgétaire et fournir toutes

les informations utiles à votre dossier en apportant les preuves de vos revenus et dépenses notamment.

Existe-t-il d'autres solutions pour faire face à ces hausses de prix ? Peut-être procéder à une comparaison entre plusieurs fournisseurs et voir lequel est encore en mesure de vous proposer un tarif un peu plus avantageux. Pour ce faire, il existe des outils de comparaison des prix d'électricité, de mazout que vous pouvez retrouver sur les sites comme : www.monenergie.be ou www.cwape.be.

Une autre solution est aussi de vous inscrire sur un site d'achat groupé d'énergie et de pouvoir bénéficier de tarifs négociés par ces groupes.

Pour ce qui est de l'eau, il n'y a malheureusement aucune comparaison possible mais les CPAS disposent d'un Fonds Social de l'Eau qui permet aussi l'intervention dans certaines factures (en partie ou en intégralité). Encore une fois, pour bénéficier de ces aides, une enquête sociale sera réalisée.

Pour toute information ou demande de rendez-vous 085/31.00.50 (CPAS DE CLAVIER)

LES NOUVELLES DU PCS CONDROZ ET SES PROCHAINES ACTIVITÉS

Malgré un temps mitigé, nous avons eu le plaisir de partager un moment convivial lors de notre premier apéro condruzien! Nous tenons à remercier Françoise Seidel et ses magnifiques photographies de paysages claviérois, le SIVH et ses bières « Cœur du Condroz », l'Atelier(s) asbl et son initiation « pierre bleue » avec Serge, la commune de Clavier pour son soutien ainsi qu'Olivier Delvaux pour la remorque festive. Surtout, un grand merci aux participants qui ont rendu le début du weekend fort agréable.

A bientôt pour de nouvelles aventures!

- 14 juin & 9 août : Au fil de Soi à Tinlot (0473/87 11 77)
- 15 juin : Sortie culturelle Jeu de piste : Départs à Tinlot et Ouffet (0474/77 51 68)
- Atelier couture: 16 juin, 7 juillet, 18 août à Tinlot (0472/74 68 61; 0471/54 92 64)
- Atelier tricot : 17 juin à Nandrin (0486/33 63 69)Atelier cuisine : 23 juin à Ouffet (0474/77 46 42)

- Permis pratique : les week-ends du 25 & 26 juin et 2&3 juillet (0474/77 46 42)
- Apéros condruziens : 15 juillet à Nandrin et 27 août à Anthisnes.
- Permanence logement : 8 juin à Clavier (0473/87 11 77)

Plus d'informations au 0474/77 45 10 ou chefdeprojet@pcs-condroz.be





MESSAGE DE LA ZONE DE POLICE DU CONDROZ



Focus.

Depuis ce 10 février 2022, vous aurez peutêtre remarqué des policiers de notre zone utilisant régulièrement leur smartphone ou une tablette lors de leurs missions. Une utilisation qui n'est pas anodine puisque

pas anodine puisque nos équipes disposent maintenant d'une application baptisée

L'application donne la possibilité aux policiers de gagner du temps et rester plus sur le terrain. Ils ont l'opportunité de dresser notamment directement des sanctions administratives communales avec l'appareil ou encore d'interroger les différentes banques de données en ligne.

Dans le futur, cette application permettra également aux agents de quartier de réaliser les enquêtes domicile en liaison directe avec les administrations communales des différentes communes composant la zone de police.

Notre zone de police poursuit donc la digitalisation de ses services dans le but d'offrir un service de qualité aux citoyens.

Vie Communale

LA CROIX ROUGE DE BELGIQUE



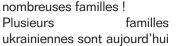
La commune de Clavier fait partie de la

MAISON CROIX-ROUGE Aywaille-Hamoir-Ouffet

Notre rôle : aider les plus démunis

Un des rôles majeurs de la Croix-Rouge locale est d'apporter de l'aide aux plus démunis, principalement sous forme de colis (alimentaires et d'hygiène).

Un tout grand merci à Monsieur Etienne
Dérivaux de Terwagne qui nous a offert un lot de sacs de pommes de terre.
Elles ont fait le bonheur de nombreuses familles!





hébergées par des citoyens de notre région. La Croix-Rouge les soutient et les accompagne dans leur parcours. Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez nous apporter des **vivres non périssables et des produits d'hygiène**.

Appel aux donneurs de sang

La Croix-Rouge manque de sang, les stocks actuels sont dans un état critique!

Prochaine collecte de votre commune : le **29 août** 2022 de 17h à 20h Salle le Rôpa, rue Darimont,4 à Terwagne.

Pour plus d'informations, contacter Jean Echterbille – 0475/86.38.04 ou https://donneurdesang.be/fr

Location de matériel sanitaire

Votre Maison Croix-Rouge vous propose une large gamme de matériel de haute qualité disponible sur place ou livrable dans les 24h : lits médicalisés, matelas « antiescarres », fauteuils-relax, lève-personnes, fauteuils



roulants, déambulateurs, béquilles...

Pour toute location, vous pouvez vous rendre à la MCR ou téléphoner au 04/365.26.82.

Vente de petit matériel pour un confort optimal à domicile!

Nous vous proposons : pannes, urinaux, alèses, gants de toilettes à usage unique,

NOUVEAU! Nous pouvons vous fournir une large gamme de **protections contre différents degrés d'incontinence** à un très bon rapport qualité-prix!

Vous vous occupez de personnes malades à leur domicile ? Vous êtes leur infirmier.ère, médecin, conjoint ? Prenez rdv avec nous pour une présentation détaillée de notre matériel à louer et à vendre!

Votre Maison-Croix Rouge reste aussi très active dans le **soutien des personnes en situation de précarité**. Pour nous soutenir, n'hésitez pas à faire un don sur le compte BE72 0682 0036 2116 (MCR Aywaille – mention « don » sur le virement).

Adresse Playe, 54 à Aywaille (E25, sortie 46, à côté de la caserne des pompiers)

Heures d'ouverture tous les jours de 13h à 17h (mercredi 14h à 18h) et le samedi de 10h à 12h. Tél : 04/365.26.82 ou 0497/52.89.68.

« MA COMMUNE DIT AWÈ! AUX LRE » (LANGUES RÉGIONALES ENDOGÈNES)

La langue wallonne est depuis toujours bien représentée sur Clavier (2 troupes de théâtre, un groupe de causeries mensuelles, des cours le lundi, des activités dans les écoles,...)



Le Conseil communal, convaincu que les LRE participent à la richesse et à la diversité culturelle, et suite à un appel à projet de la F

culturelle, et suite à un appel à projet de la FWB (Fédération Wallonie – Bruxelles), a voté « Awé » et signé une convention de labellisation. Qu'est-ce que cela signifie? Que notre commune soutient les LRE et s'y engage par diverses actions qui nous étaient proposées.

Certaines étaient déjà en place (promotion du Wallon dans les écoles, soutien à des tables de conversation ou aux activités culturelles, ...) D'autres seront mises en place à court ou à moyen terme. En voici quelques-unes :

- Certaines plaques de rues bilingues (lors de leur remplacement)
- Intervention en wallon par les autorités communales lors de manifestations

Introduction d'une petite phrase en wallon dans les bulletins communaux, etc...

L'officialisation de ce label dans notre prochaine édition.

En liaison avec tout ceci, un mot de M. Tirtiaux, animateur des cours du lundi :

Poqwè aprinde li walon? Pourquoi apprendre le wallon?

Dji veû pol' mon qwate rêzons! Je vois au moins quatre raisons.

- Ritrover nos rècinèyes èt li culture walone.
 Retrouver nos racines et la culture wallonne. (1)
- Mî k'nohe li françès, ca cès deus lingadjes ont l'minme orijine.

Mieux connaître le français car ces deux langues ont la même origine. (2)

1. Apontî nosse cèrvê po avu pus-åhèye d'aprinde dès ôtes lingadjes.

Préparer notre cerveau à l'apprentissage d'une langue étrangère. (3)

 Esse mî årmé po aprécî li tèyåte walon. Mieux apprécier les pièces wallonnes. (4)

(1) Le français et le wallon ont la même origine : le galloromain dont plusieurs dialectes sont issus (le bourguignon, le normand, le champenois, l'ancien français et donc le wallon). Le français ne descend pas du wallon mais, on pourrait dire, en simplifiant, qu'ils sont cousins. Le français qui, à l'origine, était le dialecte de l'Île de France, a bénéficié du développement considérable du pouvoir des princes et des rois de France. Il est devenu la langue de l'enseignement, de la culture élitiste de nos régions.*

(2) Le wallon peut faciliter l'orthographe du son « en » ou « an ». Si le mot walon se dit en « in », il y a de fortes chances qu'en français on écrive « en ».

EX: pinde- pendre; vinde- vendre; pinser-penser etc...

(3) Il est maintenant prouvé que, plus on connaît de langues, plus facile a-t-on pour en assimiler des nouvelles.

(4) Il existe encore des dizaines de troupes wallonnes, spécialement dans notre région : Bois et Borsu, Comblain , Jenneret, Méan, Modave, Ocquier , Oppagne, Ouffet, Somme-Leuze, etc...

Statistiquement, de 20 à 25 % de la population comprend encore le wallon, mais peu le parlent encore, en dehors du théâtre. Sont moins nombreux encore ceux qui l'écrivent. Il est donc temps de s'y mettre!

Dji v'ratins tot lès londis di 17h à 18h è li scole « Saint Remacle » à ocquîr. Qui vos sèyése ine éfant, ine ado , on papa, ine mam', on papy ou 'ne mamy, qui vos 'knohèse li walon ou nin, vos èstez li binm'nou.

Et d'pus', c'èst po rin!

Je vous attends tous les lundis de 17h à 18h dans les locaux de l'école Saint Remacle à Ocquier. Que vous soyez un enfant, un ado, un papa, une maman, un papy ou une mamy, que vous connaissiez ou non le wallon...

Vous êtes le bienvenu. Et en plus, c'est gratuit!

*D'après Evôye d'Emile Meurice

Guy TIRTIAUX 0471/68.19.20 - g.tirtiaux@skynet.be

LES COURS SONT SUSPENDUS A PARTIR DU 30 MAI 2022. REPRISE PREVUE LE LUNDI 29 AOÛT 2022.

Environnement et énergie

PROCÉDURE MODIFIÉE POUR LA LOCATION DE GOBELETS RÉUTILISABLES PAR LES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS!



© Re'Kwup

Pour rappel, tout comité reconnu par la Commune de Clavier peut bénéficier de ce service de location de **3.733 gobelets** réutilisables (actuellement sans le logo de la commune).

En choisissant les gobelets réutilisables, vous entrez dans une démarche écologique de

réduction des déchets. Vous améliorez la propreté générale de vos lieux et vous réduisez vos déchets et donc les frais de

ramassage, de collecte et d'évacuation de ceux-ci. Evitons l'alternative du gobelet « bio-dégradable » ou « bio-compostable » jeté avec bonne conscience mais souvent constitué d'OGM.

Ce service de location se présente comme suit :

 Location de minimum 525 gobelets (ce qui équivaut à 1 caisse);

- Chaque gobelet manquant sera facturé à l'association à 1,00 €;
- Chaque gobelet utilisé sera lavé par la société Rekwup (prélavage à 45-55°, premier lavage à 55-65°, deuxième lavage à 55-65°, pré-rinçage à 65-75°, rinçage final à 85-90° à leau osmosée, séchage 1 à 60°
 séchage 2, 3 et 4 à 70° - contrôle qualité - stockage et reconditionnement dans des caisses adaptées au stockage);
- Le lavage éventuel de gobelets qui serait effectué par un comité ne permettra pas à ce dernier de se substituer aux frais de nettoyage; les gobelets doivent respecter de hautes normes sanitaires de lavage; Il est, dès lors, interdit de laver sur place et de réutiliser un même gobelet sur place;
- Le coût du lavage est de 0.0488 € HTVA/gobelet (soit 0.0590 € tvac/gobelet) ;

Environnement et énergie

PROCÉDURE MODIFIÉE POUR LA LOCATION DE GOBELETS RÉUTILISABLES PAR LES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS! (SUITE)

Mise à disposition des gobelets, deux possibilités :

1. demander la livraison pour un aller-retour, prix HTVA:

pour 1 caisse : 36,96€ pour 2 caisses : 51,74€ pour 3 caisses : 66,53€ pour 4 caisses : 81,31€ pour 5 caisses : 96,10€ pour 6 caisses : 110,88€ pour 7 caisses : 118,27€

2. fixer un rendez-vous avec une personne de chez Rekwup et venir chercher et ramener les caisses, prix HTVA :

pour 1 caisse : 18,48 € pour 2 caisses : 25,87 € pour 3 caisses : 33,26 € pour 4 caisses : 40,65 € pour 5 caisses : 48,05 € pour 6 caisses : 55,44 € pour 7 caisses : 59,14 €

Pour le retour chez Rekwup, les gobelets utilisés devront être mis dans les grands sachets prévus à cet effet avant d'être reconditionnés dans les caisses de 525 exemplaires ;

La Commune prendra en charge un montant maximum de 150,00 € se référant au nettoyage et transport des gobelets. Tout montant supérieur à 150,00 € sera facturé à l'association.

Attention : chaque gobelet manquant sera facturé à 1,00 €. Ces frais ne rentreront pas dans la prise en charge communale.

Après la manifestation et le retour des gobelets à la société Rekwup (zoning d'Achêne, rue du parc industriel à 5590 Achêne/CINEY), le comité recevra une facture de la part de l'Administration communale avec le montant de gobelets manquants (le cas échéant), le coût du nettoyage et du transport (le cas échéant).

Vous trouverez l'intégralité de ce nouveau règlement sur notre site internet dans :

Service communaux / Environnement / Informations diverses / Location de gobelets réutilisables.

Le service communal compétent est le service environnement.

Contact: 086/34.94.43 beatrice.franck@clavier.be

QUELLE GESTION POUR MES EAUX PLUVIALES?

L'importance de la gestion de l'eau dans une habitation existante ou dans un projet de construction est primordiale. La gestion de l'eau est divisée en 2 parts distinctes : les eaux usées dont l'obligation en matière d'épuration faisait l'objet d'un article du



dernier bulletin communal et les eaux pluviales que nous pouvons ici définir par « Eaux issues des surfaces imperméabilisées et principalement celles des toitures, qu'elles transitent ou non via une citerne d'eau de pluie ».

Pendant de nombreuses années, toutes les eaux issues des parcelles bâties étaient dirigées systématiquement vers l'égout, qu'elles soient pluviales ou usées. Or, le rejet des eaux claires à l'égout peut avoir des conséquences néfastes : dilution des eaux usées et donc frein à l'épuration, surcharge des égouts entrainant des inondations, diminution de recharge des nappes aquifères.

Comment gérer concrètement ses eaux pluviales sur sa parcelle de terrain ?

Le Code de l'eau prévoit une hiérarchie dans le choix du mode d'évacuation :

- 1 INFILTRATION
- 2 Voie d'eau artificielle, fossé, aqueduc (si le point 1 est impossible et valablement défendu)
- 3 Via un réseau d'égouttage (si le point 2 est impossible)

Il n'existe pas encore de réseau d'égouttage (égouts publics raccordés à une station d'épuration collective) comme prévu au PASH pour les Zones d'Ocquier et de Les Avins. La solution 3 est donc inexistante sur notre commune. Cependant, l'étude de solutions, concrètes et peu couteuses, peut être faite avec le service épuration de la Commune qui est en lien étroit avec les experts en la matière de l'AIDE.

Ainsi, pour le point 1. INFILTRATION, si nous connaissons désormais tous les systèmes d'infiltration sous sols que sont les massifs drainants, les tranchées d'infiltrations ou les puits d'infiltration; il est peu souvent envisagé d'autres systèmes de surfaces tels

que les noues, jardin de pluie ou tout simplement l'utilisation du pied de haie mitoyen.

Les solutions souterraines sont souvent plus couteuses et contraignantes alors que les solutions de surfaces peuvent être prises en considération dès la naissance du projet, en respectant le relief existant et en favorisation l'intérêt paysager du jardin (par exemple).

« Un couvercle pour chaque pot »

Il est évident que chaque cas doit être étudié afin de choisir la solution la mieux adaptée en fonction des obligations communales, du code de l'eau, de la situation, des faisabilités techniques, du respect de l'environnement, etc...

Dans cette optique, il existe de nombreuses sources de documentation et notamment sur les fiches du CertlBEau. L'accompagnement des services communaux dans vos démarches en tant que candidat bâtisseur, désireux de faire de nouveaux aménagements nécessaires ou volontaires, est primordial. Il est surtout important de commencer son futur projet avec les bonnes données afin de remplir dès le début, les obligations inhérentes à la gestion de l'eau de manière globale.

Contact et sources

www.certibeau.be; fiche 12 www.aide.be www.inondations.wallonie.be CONSTANT Thibaut (Service épuration) –

thibaut.constant@clavier.be - 086/34 94 41

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES :

DES PRIMES À L'INSTALLATION PLUS IMPORTANTES ET LA FIN DE L'EXONÉRATION DU CVA

Nous vous en parlions déjà dans le bulletin de mars 2022 : comme c'est le cas dans de nombreuses communes rurales, la commune de Clavier est partiellement reprise en zone d'assainissement autonome. Cela signifie que l'assainissement des eaux usées ne s'y organise pas via un réseau d'égouts amenant l'ensemble



Fin de l'exonération du CVA

Par le passé, une personne habitant en zone d'assainissement autonome et équipée d'un SEI était entièrement responsable de son bon fonctionnement et donc de réaliser les entretiens à ses frais. A ce titre, elle

pouvait bénéficier d'une exonération du CVA (coût vérité assainissement) qui correspond à la partie de la facture d'eau de distribution destinée à financer l'assainissement des eaux usées.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, cette possibilité d'exonération du CVA n'existe plus : ceux qui en bénéficiaient paient à nouveau ce montant à leur fournisseur d'eau qui le reverse ensuite à la SPGE pour financer la « Gestion Publique de l'Assainissement Autonome » (GPAA). Il s'agit d'un service vous permettant d'obtenir une intervention financière pour couvrir les frais de

contrôle, d'entretien et de vidange de votre SEI. Vous avez un SEI mais celui-ci n'est pas enregistré auprès de la SPGE? Vous payez le CVA sans en obtenir la contrepartie!

Pour bénéficier de la GPAA, il est indispensable de souscrire à un contrat d'entretien pour votre SEI et d'inscrire ce dernier sur la plateforme informatique SIGPAA que vous pouvez visiter à l'adresse suivante : https://sigpaa.spge.be/Accueil. On y retrouve notamment la liste des SEI agréés et des prestataires (installateurs certifiés, prestataires d'entretiens et vidangeurs) ainsi que l'ensemble des formulaires utiles.

Toute l'information centralisée et détaillée sur un site internet

Le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) a mis en ligne un site vous permettant de connaître vos droits et obligations en matière d'assainissement des eaux usées en fonction de votre situation en répondant à une série de 5 questions maximum: **www.MonEpuration.be**. N'hésitez pas à le consulter, toutes les informations utiles y sont reprises! Vous pouvez également contacter le coordinateur local du Contrat de Rivière Meuse Aval par e-mail à l'adresse hoyoux@meuseaval.be ou consulter le site de la SPGE consacré à la GPAA (**www.gpaa.be**).

usées au moyen d'une micro-station appelée « système d'épuration individuelle » (SEI). **Etat des lieux à Clavier**

Contrairement aux nouvelles constructions, les habitations construites avant le classement de la zone où elles se trouvent en « assainissement autonome » ne sont pas soumises à l'obligation d'installer un SEI agréé (à l'exception des habitations situées en zone de prévention de captage). Il en résulte que de nombreuses habitations rejettent actuellement leurs eaux usées non épurées dans des canalisations qui les amènent directement dans les cours d'eau de la commune. Ceci constitue l'une des principales atteintes à la bonne qualité des ruisseaux traversant Clavier.

de ces eaux vers une station d'épuration collective mais que

chaque habitant est responsable de l'épuration de ses eaux

Des primes à l'installation revues à la hausse

Les propriétaires d'habitations non soumises à l'obligation de s'équiper d'un SEI qui décident de s'équiper d'un SEI agréé peuvent bénéficier d'une prime pour ce faire. Celle-ci a été récemment revue à la hausse : la prime de base passe de 1 000 € à 1 500 € pour une installation volontaire. De plus, une majoration de cette prime de 1000 € est prévue si le SEI installé est extensif (ne nécessite pas d'équipement électromécanique pour fonctionner) et d'autres majorations sont possibles si vous évacuez les eaux usées épurées par infiltration.

Vous avez déjà un SEI mais il ne fonctionne plus bien? La réhabilitation d'un SEI installé il y a au minimum 15 ans peut également donner droit à une prime! Un devis est établi à la suite d'un contrôle ou d'un entretien ayant mis en évidence la nécessité de réhabiliter le système et permet de fixer le montant de cette prime.

UN PETIT RAPPEL S'IMPOSE EN MATIÈRE D'ENTRETIEN DES HAIES ET DES TROTTOIRS : OBLIGATIONS DE POLICE

Certains usagers piétons, voitures et véhicules lourds (camions ou tracteurs), ainsi que le service de ramassage des déchets et le service travaux communaux, rencontrent des difficultés à circuler sur les voiries communales en de nombreux endroits. Ces difficultés sont liées à un manque d'entretien des haies et autres plantations en bordure de voies publiques. Dès lors, il semble important de rappeler la législation en vigueur.

En effet, tout occupant d'un immeuble est tenu de veiller à ce que les plantations soient émondées de façon telle qu'aucune branche :

 ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 m au-dessus du sol.

- ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de 2,5 m au-dessus du sol,
- ne diminue l'intensité de l'éclairage public.
- ne masque la signalisation routière et ne gêne la visibilité de la voie publique

Les haies situées en bordure des voies publiques (route, sentier, trottoir, ...) doivent respecter ces prescriptions et, en outre, être réduites à une hauteur de 1m40 sauf celles soumises à des législations spécifiques telles que les législations relatives à la protection des arbres et des haies remarquables.

Environnement et énergie

UN PETIT RAPPEL S'IMPOSE EN MATIÈRE D'ENTRETIEN DES HAIES ET DES TROTTOIRS : OBLIGATIONS DE POLICE (SUITE)

Chaque propriétaire, locataire, ou son représentant, doit tenir en état de propreté le trottoir ou l'accotement jouxtant la maison qu'il occupe ou la propriété dont il a la jouissance à un titre quelconque. En cas de chutes de neige, ces derniers sont tenus de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé et rendu non glissant.

Les propriétaires, locataires ou leur représentant, veillent à ce que les canaux, fossés ou rigoles d'écoulement, qui bordent leur propriété ou demeure, soient constamment tenus en parfait état de propreté. Il est défendu d'y jeter ou y déposer tout ce qui est de nature à les obstruer.

Nous constatons également que certains conflits de voisi-



nage naissent à la suite à d'un manque d'entretien des haies et plantations en bordure de propriété. Nous vous rappelons également que le Règlement Général de Police zone du Condroz précise que : « Sans préjudice d'autres dispositions légales notamment applicables aux espèces et zones protégées, tout terrain ou propriété doit être entretenu de façon à ne pouvoir en rien, nuire aux

parcelles voisines. »

Vous retrouverez tous les détails dans les articles 07, 09, 41 et 47 du règlement général de police de la zone du Condroz sur le site internet communal **www.clavier.be** (Sécurité / Police).

La page des Travaux



Dans le cadre de la réhabilitation du cimetière de Bois et la création de la parcelle aux étoiles, la chapelle délabrée a été transformée en ossuaire communal. Les matériaux utilisés sont des matériaux récupérés sur les différents chantiers (anciennes bordures de trottoirs, par exemple).





Travaux d'aménagement de la rue du Vicinal : création de trottoirs, création de nouvelles conduites et raccordement pour la Ciesac, nouveau revêtement. Travaux conjoints avec la Ciesac pour un montant de 220.000 €, dont 8.500 € pour la Ciesac et 135.000 € de subside.





Réparation des ilots de sécurité à Ochain

Avec le beau temps et les festivités, les villages sont nettoyés un par un.

Débroussaillage, aspiration, nettoyage des filets d'eau et curage des avaloirs. Certains dispositifs conventionnels entre communes et certains marchés publics nous permettent de bénéficier d'engins plus spécifiques et plus performants.











La page des Travaux







Le bardage en bois de la salle de Pair a été remplacé par des matériaux plus résistants

Campagne d'exhumation 2022, une équipe spécialement formée à cette tâche lourde et difficile, a procédé à l'assainissement d'une trentaine de sépultures afin de garantir la sécurité dans les cimetières mais également de créer de nouvelles places.

Les sépultures visées font toujours l'objet d'affichages et de consultations auprès des familles suite à la constatation d'un état d'abandon de la parcelle ou à l'expiration de titre de propriété. L'exhumation est applicable lors d'abandon volontaire ou revenu en propriété communale après une période de 3 ans.

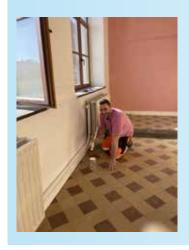




Rafraîchissement et mise en ordre des appartements de transit et d'urgence de Clavier-Village



Les dépôts sauvages comme celui-ci ne cessent d'augmenter. Ils sont évacués par les ouvriers communaux.





Ancienne école de Les Avins – Les locaux de l'ATL (extrascolaire) sont installés au rez-de-chaussée. Aménagement et rafraîchissement d'une ancienne classe pour accueillir les enfants dans un espace plus lumineux et plus fonctionnel.



Du côté des seniors

Après deux années « d'abstinence » dues aux mesures Covid, le dîner annuel des seniors a eu lieu le jeudi 05 mai. 75 Claviérois ont pu partager le délicieux repas concocté comme d'habitude par Chantal et son équipe. Un énorme merci à eux pour leur investissement.

Comme chaque fois, un beau moment de convivialité et de partage.









L'équipe

Henri et Chantal, les "chefs d'orchestre"

Le dessert



Les balades du Groupe Sentiers ont repris avec l'enthousiasme habituel. Pour rappel, chaque dernier mercredi du mois, une nouvelle découverte vous est proposée. Départ de Clavier-Station. Suivez nos Clavier Agenda.

RAPPEL - SORTIE DES AINES - Il reste de la place !!



Jeudi 16 juin 2022 MUSEE DES TRANSPORTS EN COMMUN A LIEGE

A découvrir : la maquette du futur tram

Départ à 13H15 depuis la Place du Marché à Clavier-Station (près du skate park)

Retour vers 17h30

Prix : 9 euros (visite guidée et goûter sur place)

Priorité aux seniors de Clavier. Réservation au 086/34.94.27 ou

isabelle.garroy@clavier.be

Et pour nos jeunes

PROGRAMMATION DES STAGES D'ÉTÉ 2022 POUR LES ENFANTS DE 2,5 ANS À 12 ANS



Plaine de Vacances pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans

Activités plein air, ludiques, sportives, artistiques, culinaires.

Encadrement breveté « Centres de Vacances » agréé et subventionné par l'ONE

- → Du 4 juillet au 8 juillet
- ➤ Du 11 juillet au 15 juillet
- ➤ Du 18 juillet au 22 juillet + Collaboration avec



https://www.jeunessesmusicales.be/liege/stages/

- Du 25 juillet au 29 juillet
- → Du 1^{er} août au 5 août + Collaboration avec https://www.capsciences.be

Prix : 38 *

38 € (prix dégressif)

Informations:

Horaire:

Nathalie Bastien 0471/747 523 ou

accueiltempslibre@clavier.be

Inscriptions:

https://extra-scolaire.wixsite.com/extrascolaire-

De 9h à 16h (Accueil dès 7h30 et jusque 18h30)

Rue des Ecoles, 2 à 456 Clavier (Les Avins)

Et pour nos jeunes

Pour les enfants de 4 ans à 8 ans



Eveil scientifique, musical, artistique, cuisine, bricolage, balades, chants, ...

→ Du 4 juillet au 8 juillet : "Drôles de petites bêtes"

➤ Du 8 août au 12 août : "L'eau, c'est la vie"

Horaire:

De 9h à 16h30

Lieu:

Petit Avin, 19 à 456 Clavier

Prix

95 €

Informations et inscriptions:

Brigitte Hanoul 0473/640 474 Stéphanie Gillet 0472/438 364

Pour les enfants de 5 ans à 13 ans





Initiation et Perfectionnement au Football – Encadrement par des formateurs diplômés

- ➤ Du 11 juillet au 15 juillet
- Du 16 août au 19 août

Horaire

De 9h à 16h (accueil dès 8h et jusque 17h)

Lieu

Rue du Marché, 8 à 460 Clavier

Prix:

90 €

Informations:

André Stilmant 0495/109 081

Inscriptions:

stageclavinoise@gmail.com

Tennis Club pour les enfants de 6 ans à 16 ans

Tennis / Multisports/Eveil artistique

- ➤ Du 11 juillet au 15 juillet (1) (Tennis Club D'Ocquier)
- Du 1er août au 5 août (2) (Tennis Club d'Ouffet)

Horaire:

De 9h à 16h (Accueil dès 8h30 et jusque 16h30)

Lieu:

- (1) Grand Rue (Rowe), 50 à Ocquier
- (2) Tige des Pairs, 4 à 4560 Ouffet

Prix:

95 €

Informations:

Pierre Alexandre Cobut 0477/468 978

Pour les enfants à partir de 6 ans



Mini stage/camp pour profiter des joies du plein air, du contact avec les animaux et les activités de la ferme.

➤ Du 18 juillet au 20 juillet

Horaire:

De 9h à 16h

(possibilité de logement du mardi au mercredi)

Lieu:

Rue Haya, 4 à 4560 Ocquier

Prix:

75 €

Informations et inscriptions :

Cécile Laruelle 0485/190 074 ou

info@lafermeduhaya.be

https://www.lafermeduhaya.be/activités/

Et pour nos jeunes

Pour les enfants de 3 ans à 14 ans (! sur Hamoir)



Programme varié par tranche d'âge

- ➤ Du 4 juillet au 8 juillet (Bambins multisports ou bricolage, Multisports et Rigo lanta)
- → Du 11 juillet au 15 juillet (Bambins vélo ou 5 thèmes, Multisports et Nouveaux sports)
- Du 1^{er} août au 5 août (Bambns vélo ou 5 thèmes, Multisports et 2 Raquettes)

Horaire:

De 9h à 16h30 (Accueil dès 8h et jusque 17h30)

Lieu

Hall Omnisports de Hamoir

Prix:

85 €

Informations et inscriptions:

Benjamin Jacot 0494/405 097 ou

info@lesrigoleaux.be

! Pas de service de transport organisé

CLASSES DE DÉCOUVERTES

Après 2 années d'annulation suite au Covid, les élèves de l'école communale ont eu la chance de pouvoir revivre ces magnifiques moments que sont les classes de découvertes.

Début mars, tous les élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années primaires ont séjourné « Au petit Fagnard » à Jalhay. Les enfants ont participé à de nombreuses activités : découverte de la Fagne de Malchamps, visite du musée de la forêt, rencontre avec un garde forestier...Sans oublier les bons petits plats concoctés par Maryvonne et Béatrice.

A la mi-mars, ce sont les plus grands qui sont partis en classes de neige à Hauteluce. Certains ont découvert les joies du ski et d'autres se sont perfectionnés.

Les enfants ont participé à une promenade en raquettes, ont réalisé des objets en bois en visite chez le tourneur...

De magnifiques souvenirs pour tous après toutes les semaines compliquées que nous avons connues.







GOOD PLANET

Au début de ce mois de mai, les élèves de l'implantation de Clavier ont participé à des activités avec l'ASBL « Goodplanet ». Cela fait suite à un appel à projets pour une alimentation équilibrée dans les écoles fondamentales.

Un animateur a été présent dans l'école pendant une semaine en réalisant différents ateliers avec les enfants : sensibilisation à différents aspects de l'alimentation durable, respect de la terre, réalisation de collations saines avec des fruits et légumes de saison...

Après cette semaine, un « challenge » est mené dans toute l'implantation afin de prendre de bonnes habitudes.



Vivre ensemble



Vérifiez la date de validité de votre permis de conduire

Vous ne recevrez pas d'invitation pour renouveler ce dernier !!!! Vous êtes détenteur d'un permis de conduire au format « carte bancaire », soyez vigilant à la date de validité de celui-ci. Ce type de permis est valable 10 ans, n'hésitez pas à vous présenter dans votre Administration communale. (086/34.94.23)

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants ?

ATTENTION: la carte kid's ID (carte d'identité pour enfant de moins de 12 ans) est obligatoire si vous quittez le pays.

Demandez-la à temps auprès de votre commune.

Délai de livraison : + 10 jours.

Prix: 6,70 euros.

Photo d'identité et présence obligatoire de l'enfant et d'un des parents lors de la demande de la carte.

COMMENT SIGNALER UN LAMPADAIRE EN PANNE ??

Rendez-vous sur le site ORES ou tapez « luminaire.ores.be/fr » sur GOOGLE

Vous aurez besoin de l'adresse **OU** du numéro du luminaire pour signaler une panne





Etat Civil

Du 01 février 2022 au 30 avril 2022

NAISSANCES

- Valentin MAROT, fils de Joseph et de Anne-Sophie DIEU, Boiset-Borsu
- Manuel BARBOSA DUMONT DEMARCHE, fils de Eric DUMONT DEMARCHE et de Cátia de Sá BARBOSA, Ocquier
- Ayden GIGOT MATHIEU, fils de Thomas GIGOT et de Coralie MATHIEU, Clavier (Atrin)
- Arthur DEGOTTE BODART, fils de Johnny BODART et de Anémone DEGOTTE, Bois-et-Borsu
- Juliette DEGAUQUIER, fille de Jean-François et de Magali GENET, Clavier (Ochain)
- Olivia LAMBERT, fille de Laurent et de Marjorie SCHYNS, Boiset-Borsu (Odet)
- Elior BOURGUIGNON THIRY, fils de Pierre BOURGUIGNON et de Mélissa THIRY, Les Avins
- Xavier DEMELENNE, fils de Cédric et de Jessica ABSIL, Les Avins
- Elodie GENNÉ, fille de Benoît et de Tatiana GRÜN, Clavier (Station)
- Loann GBAHOU, fils de Arnaud et de Alexandra SLUYSMANS, Clavier (Ochain)
- Victoria GIELIS LAMBERT, fille de Joachim GIELIS et de Marine LAMBERT, Clavier (Station)
- Céleste NGUYEN, fille de Quentin et de Laura VANDEN BRANDE. Les Avins
- Gennaro BRACCO, fils de Giuseppe et de Amandine SCIEUR, Clavier (Ochain)
- Olivia MONJOIE, fille de Alexandre et de Virginie DE SMIDT, Termagne
- Jade GASPAR, fille de Amaury et de Amandine CHANDELLE, Bois-et-Borsu
- Félix BODART, fils de Olivier et de Sarah WANNEZ, Les Avins

MARIAGE

- Michel THUBEAUVILLE, de Bois-et-Borsu et Véronique WALTHÉRY, de Bois-et-Borsu
- Lucien REMACLE, de Clavier (Atrin) et Aurélie GINKELS, de Clavier (Atrin)
- Mathieu JADOT, de Bois-et-Borsu et Mélanie MATHIEU, de Bois-et-Borsu

DECES

- Marie-Thérèse COULÉE, 98 ans, veuve de Joseph PARIS, Terwagne
- Jules HOYOUX, 84 ans, époux de Liesbet ROGGEMANS, Les Avins
- Iréna KRYGER, 72 ans, épouse de Giuseppe VITALI, Les Avins
- Patricia FLAMENT, 93 ans, divorcée, Clavier (Ochain)
- Paul DE SACCO, 56 ans, célibataire, Les Avins
- Marie GENGOUX, 93 ans, veuve de Marcel SÉPUL, Clavier (Ochain)
- Michel WIRTZ, 68 ans, veuf de Josiane NOËL, Clavier (Ochain)
- Francis MENTEN, 57 ans, célibataire, Bois-et-Borsu
- Michèle THOMISSEN, 71 ans, divorcée, Clavier (Ochain)
- Arlette MULLER, 87 ans, veuve de Raymond COUNE, Clavier (Ochain)
- Ilka JACOB, 78 ans, épouse de Theodor MAYERES, Clavier (Ochain)
- Johanna RUTERMAN, 87 ans, veuve de Ferdinand DESSENTE, Clavier (Ochain)



Rue Pont de Bonne 18 4577 Modave

Tél: 085 41 11 68

Ouvert du lundi au vendredi : de 9h à 18h30 Samedi : de 9h à 12h30

- Homéopathie
- Aromathérapie
- Produits naturels











